

**ANNEE SCOLAIRE 2020-2021**

Date d'arrivée du dossier  
.....

**Dossier à retourner, complété et signé :**

- par voie postale : 6, rue de Verdun - 35500 VITRE  
OU
- par mail, à l'adresse :  
[inscriptionconservatoire@vitrecommunaute.org](mailto:inscriptionconservatoire@vitrecommunaute.org)

**Avant le 4 juillet 2020**

## DOSSIER DE RÉINSCRIPTION

### Adultes

### L'élève

NOM – PRENOM .....

Date de naissance .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Elève exerçant une activité professionnelle  Oui -  Non

Si oui, indiquer le numéro Catégorie socio-professionnelle (liste ci-dessous) : .....

Si non, cochez :  Etudiant  Retraité : numéro CSP : .....  Autre : .....

**Les informations et bulletins vous seront adressés par courriel ou SMS.**

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable: .....

Email : .....

1 – Agriculteur exploitant  
2 – Artisan  
3 – Commerçant et assimilé  
4 – Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus  
5 – Profession libérale  
6 – Cadre de la fonction publique  
7 – Professeur et assimilé  
8 – Profession information, arts, spectacle  
9 – Cadre admin. et commerc. d'entreprise  
10 – Ingénieur, cadre techn. d'entreprise  
11 – Instituteur et assimilé

12 – Profession interm. santé, travail social  
13 – Clergé, religieux  
14 – Profession interm. adm. fonct. publ.  
15 – Profession interm. adm. commerce entr.  
16 – Technicien  
17 – Contremaître, agent de maîtrise  
18 – Employé civil, agent service, fonct. publ.  
19 – Policier et militaire  
20 – Employé administratif d'entreprise  
21 – Employé de commerce  
22 – Person. service direct aux particuliers

23 – Ouvrier qualifié  
24 – Ouvrier non qualifié  
25 – Ouvrier agricole  
26 – Retraité agriculteur exploitant  
27 – Retraité artisan, commerc., chef d'entr.  
28 – Retraité cadre et professions interm.  
29 – Retraité employé ou ouvrier  
30 – Chômeur n'ayant jamais travaillé  
31 – Personnes sans activité professionnelle

Pour le cours d'instrument ou de chant, individuel, le créneau de cours est fixé de commun accord avec l'enseignant, lors d'une réunion de rentrée. Pour les cours collectifs : de culture musicale et pratique d'ensemble, un jour et horaire de cours vous sont automatiquement attribués (information sur internet à partir du vendredi 28 août 2020).

## Les instruments « classiques »

violon – alto – violoncelle – contrebasse – harpe – guitare classique – flûte traversière – hautbois – basson – saxophone – clarinette – trompette – trombone – cor d'harmonie – piano – accordéon – flûte à bec – percussions

- Elève débutant
- Elève non débutant (précisez instrument et nombre d'années).....

**Parcours adultes.** Précisez l'instrument .....

Le parcours adultes s'effectue **sur six années** et en deux temps :

- Parcours initial** (4 premières années du parcours)
- Cours d'instrument d'une durée de 30 min par semaine, individuel
  - Culture musicale (écoute, rythme, lecture de notes, analyse musicale) – 1h à 1h30 par semaine, collectif
  - Pratique d'ensemble (ensembles et orchestres d'esthétiques et de styles divers)
- Parcours autonome** (à partir de la 5<sup>ème</sup> année)
- Cours d'instrument, d'une durée de 30 min toutes les deux semaines, individuel
  - Pratique d'ensemble (ensembles et orchestres d'esthétiques et de styles divers)

**Cursus diplômant.** Précisez l'instrument.....

Le cursus est un enseignement musical complet comprenant trois unités de valeur obligatoires :

- Cours d'instrument, individuel - 30 min par semaine en cycle I, 45 min en cycle II, 1h en cycle III
- Culture musicale (écoute, rythme, lecture de notes, analyse musicale) – 1h à 1h30 par semaine, collectif
- Ensemble, orchestre – 1h à 1h30

## Les instruments amplifiés (pop rock, musiques actuelles, jazz etc)

guitare électrique – guitare basse – claviers musiques actuelles – batterie

- Elève débutant
- Elève ayant déjà eu une pratique musicale (précisez instrument et nombre d'années).....

**Cursus musiques actuelles (rock – pop – jazz – variété...)**

Instrument..... Instrument 2 (possible si 2<sup>e</sup> cycle en instrument 1).....

Le cursus est un enseignement musical complet comprenant trois unités de valeur obligatoires :

- Cours d'instrument – 30 min par semaine, individuel
- Culture musiques actuelles – 1h par semaine, collectif
- Groupe de musiques actuelles – 1h à 1h30

**Atelier guitare d'accompagnement**

Atelier collectif de 1 heure avec maximum 6 participants.

## Le chant

**Parcours chant lyrique**

- Cours de chant d'une durée de 30 min toutes les deux semaines, individuel
- Culture musicale (écoute, rythme, lecture de notes, analyse musicale) - 1h à 1h30 par semaine, collectif
- Chœur

**Cursus diplômant chant lyrique**

- Cours de chant - 30 min par semaine en cycle I, 45 min en cycle II, 1h en cycle III
- Culture musicale (écoute, rythme, lecture de notes, analyse musicale) - 1h à 1h30 par semaine, collectif
- Chœur

## Les pratiques d'ensemble

- |                                                                                    |                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Chœur mixte<br>Vitré/La Guerche                           | <input type="checkbox"/> Ensemble « Demoiselles des Rochers »<br>Vitré           |
| <input type="checkbox"/> Chorale variétés (françaises et internationales)<br>Vitré | <input type="checkbox"/> Chœur d'hommes<br>Vitré                                 |
| <input type="checkbox"/> Orchestre à cordes<br>Vitré                               | <input type="checkbox"/> Orchestre à vents<br>Vitré                              |
| <input type="checkbox"/> Groupe musiques actuelles<br>Vitré/Châteaubourg           | <input type="checkbox"/> MAO ( <i>musique assistée par ordinateur</i> )<br>Vitré |
| <input type="checkbox"/> Ensemble ( <i>préciser</i> ) : .....                      | <input type="checkbox"/> Accompagnement de projet musiques actuelles<br>Vitré    |
| Tous les sites                                                                     |                                                                                  |

## La culture musicale (sans cours d'instrument ou chant)

- |                                                    |                                                     |
|----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Culture musicale générale | <input type="checkbox"/> Culture musiques actuelles |
|----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|

## Le lieu de cours

Les cours de musique peuvent avoir lieu à Vitré, Châteaubourg, Argentré-du-Plessis et La Guerche-de-Bretagne, en fonction du nombre d'élèves inscrits dans les disciplines.

**Merci d'indiquer le lieu d'enseignement souhaité** .....

## Les locations d'instruments

En fonction du stock disponible, le conservatoire loue des instruments suivants : *violon – alto – violoncelle – contrebasse – flûte traversière – hautbois – basson – saxophone – clarinette – trompette – trombone – cor d'harmonie.*

**Location d'instrument souhaitée :**       OUI                       NON

<b>Forfait location Adultes</b>
---------------------------------

120 € / année ( <i>à régler dès réception du contrat</i> )
------------------------------------------------------------

## L'autorisation de captation et de diffusion

*Chaque année scolaire, nos élèves participent à diverses manifestations publiques (concerts, auditions, portes ouvertes...) donnant lieu à des captations photos ou vidéos qui peuvent être publiées dans un journal ou dans un document de communication. En application de l'article 9 du Code civil, ce type d'exploitation doit obligatoirement faire l'objet d'une autorisation expresse.*

Je, soussigné(e)..... élève majeur, autorise la prise de vues de moi-même, dans le cadre exclusif des activités du conservatoire de Vitré Communauté. J'accepte que tout ou partie des images et enregistrements sonores soient incorporés gracieusement en vue de leur exploitation par tous modes et procédés, sur tous supports, en tous formats et ce sans limitation de durée.

Fait à..... le.....

**Signature de l'élève majeur,**  
« lu et approuvé »

## Signature du dossier d'inscription Obligatoire

**Toute année commencée est due dans son intégralité**, les seules exceptions étant les arrêts pour raisons médicales ou déménagement. Les tarifs sont votés par les élus de Vitré Communauté. La participation financière des familles représente 17% du coût global du service. Les cours annulés sont remboursés uniquement à partir de 4 cours par trimestre, ou 6 par année scolaire, dans une même discipline. Je, soussigné(e) ....., reconnais avoir pris connaissance des conditions de scolarité, des tarifs et des modalités d'inscription.

Fait à..... le.....

**Signature de l'élève majeur,**  
« lu et approuvé »

# LES TARIFS

## DROIT D'INSCRIPTION (non remboursable)

**30 € par année scolaire et par famille** (règlement à verser lors du paiement de la facture du 1<sup>er</sup> trimestre)

## FORFAITS MUSIQUE (Tarifs annuels, payables en 3 fois, par trimestre, auprès du Trésor Public)

Type de tarif	Vitré Communauté		Hors territoire
	Enfants/ Etudiants	Adultes	Enfants /Adultes
<b>L'initiation à la musique</b> (cours collectifs adaptés aux petits de MS au CE1)			
Eveil musical (MS, GS) <i>Cours collectif : premières notions, jeux et chant</i>	120 €	-	180 €
Parcours découverte instrumentale (CP, CE1) <i>Cours collectif : découverte de tous les instruments</i>	240 €*	-	450 €
<b>Le cursus diplômant</b> (Forfait : cours individuel instrument – culture musicale – pratique d'ensemble) (à partir du CE1)			
1 cursus instrumental (instrument + culture musicale + ensemble instrumental)	369 €*	522 €	600 €
1 cursus musiques actuelles (instrument + culture musicale + groupe MA ou accompagnement de projet)			
1 cursus chant lyrique (chant + culture musicale + chœurs)			
2 cursus (2 instruments ou chant + culture musicale + ensemble)	525 €*	855 €	945 €
1 cursus + 1 parcours personnalisé	470 €*	696 €	900 €
Cours d'instrument (pour les élèves ayant obtenu la fin de 3 <sup>ème</sup> cycle en culture musicale ou suivant des cours de culture musicale dans un autre conservatoire ou élèves en MA dispensés par la direction de culture musicale et de pratique en groupe)	208 €	315 €	450 €
<b>Les parcours personnalisés</b> (musiciens autonomes, adultes)			
1 parcours instrumental (enfants et étudiants à partir du 2 <sup>e</sup> cycle instrumental) <i>Cours individuel tous les quinze jours + ensemble instrumental ou atelier</i>	291 €*	-	510 €
1 parcours adulte initial (4 premières années) <i>Cours individuel d'instrument par semaine + culture musicale + ensemble instrumental</i>	-	522 €	600 €
1 parcours adulte autonome (à partir de la 5 <sup>ème</sup> année) <i>Cours individuel d'instrument tous les quinze jours + ensemble instrumental</i>	-	386 €	510 €
1 parcours chant lyrique (à partir de 16 ans) <i>Cours individuel tous les quinze jours + culture musicale + chœurs</i>	291 €*	386 €	510 €
1 parcours atelier guitare d'accompagnement/MAA <i>Cours collectif – 1h – 6 élèves</i>	291 €*	386 €	510 €
1 parcours spécialisé handicap	198 €*	-	-
<b>La culture musicale générale</b> (hors cursus et parcours)			
Cours de culture musicale générale <i>Cours collectif de théorie musicale</i>	194 €	228 €	300 €
<b>Les pratiques d'ensemble et l'histoire de la musique</b>			
Les élèves peuvent pratiquer plusieurs ensembles et/ou suivre des cours d'histoire pour le même tarif. Les élèves inscrits dans une pratique d'ensemble peuvent suivre, dans la limite des places disponibles, des cours de culture musicale générale sans supplément de tarif.			
Chorales - Orchestres - Ensembles - Groupes musiques actuelles - Ateliers vocaux musiques actuelles - Musique Assistée par Ordinateur - Accompagnement de projet musiques actuelles	58 €	87 €	120 €
Histoire de la musique (option Bac)	58 €	87 €	120 €

## FORFAITS ART DRAMATIQUE (Tarifs annuels, payables en 3 fois, par trimestre, auprès du Trésor Public)

Cours	Vitré Communauté	Hors territoire
Eveil : 9 à 12 ans	186 €*	295 €
Initiation : 12 à 15 ans	186 €*	295 €
Cycle 1	228 €*	336 €
Cycle 2	228 €*	336 €

Les élèves inscrits en art dramatique peuvent suivre des cours de culture musicale, d'histoire de la musique ou des pratiques musicales d'ensemble sans supplément de tarif.

REDUCTIONS - Types de bénéficiaires	Taux
<b>Pour 2 enfants de la même famille</b> suivant des cours d'art dramatique et/ou de musique	-3 % (sur tarifs marqués par *)
<b>Pour 3 enfants et plus de la même famille</b> suivant des cours d'art dramatique et/ou de musique	- 7,5 % (sur tarifs marqués par *)
Pour les élèves en cursus ou parcours personnalisés, participant aux manifestations commémoratives des 11 novembre et/ou 8 mai, à Vitré	- 30 € (pour 1 ou 2 participations aux commémorations)
Pour les amateurs en pratiques collectives, qui ne suivent pas d'enseignement individuel et qui participent aux manifestations commémoratives des 11 novembre et/ou 8 mai	- 25 € (par participation aux commémorations)

IL SERA FACTURÉ POUR L'ANNEE 2020-2021, POUR L'ENSEMBLE DES COURS, LA SOMME DE .....

### INFO PAIEMENT :

- Les factures trimestrielles peuvent être réglées par **prélèvement automatique**. Le formulaire de prélèvement SEPA est à refaire chaque année scolaire, et doit être accompagné d'un RIB.
- Règlement également possible par chèque, chèques vacances ou espèces, auprès du Trésor Public.